

Nous avons calculé que les recettes du service postal s'élèveraient à \$1,200,000, et nous persistons à croire que cette estimation est correcte.

Quant aux travaux publics, nous comptons obtenir un surplus de \$50,000 sur les recettes de l'année précédente, et cela s'explique par le fait de notre mise en possession de l'embranchement de Pembina du chemin de fer du Pacifique. Nous avons demandé à la Chambre de voter \$50,000 pour la gestion de ce chemin; mais, d'un autre côté, si nous avons augmenté les dépenses, il est certain que le revenu de ce chemin augmentera en proportion.

Nous sommes d'avis que le revenu du timbre des effets de commerce s'élèvera à \$200,000.

On constate une augmentation dans l'intérêt des placements. Je dois dire, en premier lieu, que l'emprunt que nous avons négocié en Angleterre, l'an dernier, et les sommes d'argent que nous avons empruntées à cinq pour cent, ont eu pour conséquence de donner au trésor plus que les ressources nécessaires aux besoins de l'année courante, et de nous fournir les fonds pour faire face aux obligations qui échoient le premier juillet prochain et qui portent intérêt; l'intérêt de cet argent atteindra probablement \$200,000—quoique je l'aie estimé à seulement \$150,000—au-dessus du montant estimé. De sorte que l'intérêt provenant du compte de la dépense se trouve compensé par une somme additionnelle portée à notre crédit et qui provient de nos revenus.

J'avais d'abord estimé tous les autres revenus à \$700,000; mais, en comparant les tableaux de l'année dernière et ceux de cette année, je m'aperçois qu'il est très probable que ce montant n'excédera pas \$600,000, ce qui donne comme recette prévue pour l'année courante \$24,450,000, au lieu de \$25,200,000, selon l'estimation précédente.

Arrivons maintenant à l'estimation des dépenses. Les calculs de l'année dernière en élevaient le chiffre à \$23,869,262. Le budget supplémentaire, qui est maintenant soumis à la Chambre, établit qu'en déduisant les crédits imputables au capital, les crédits supplémentaires pour l'année courante, imputables au revenu, s'élèvent à \$358,922. Ils se composent en partie d'une somme de \$100,000 pour venir en aide à l'Irlande; de \$201,000 pour venir au secours des sauvages qui sont dans la misère; de \$97,500 pour construire des édifices publics à Saint-